

Compte rendu du troisième conseil d'école 2021-2022 jeudi 23 juin 2022

Présents:

Élus: Mme Rey Dorène Danièle

Représentants des parents d'élèves: Mme Hinfray Juliette, Mme Alexandre Nathalie, Mme Vernet Rafika et Mme Sergent Noémie

Enseignantes: Mme Hamelin Karine, Mme Montaufray Céline, Mme Segovia Florence, Mme Osmond Mélanie, Mme Tchobo Amélie, Mme Pupet Patricia

Absents excusés:

M. Le Granché, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
Mme Zanetti Claire, représentante des parents d'élèves
M. Lepetit Simon, représentant des parents d'élèves
Mme Zekri Meriem, représentante des parents d'élèves
M. L'Orphelin Franck, représentant des parents d'élèves

Ouverture de séance: 18h30

Désignation de la secrétaire de séance: Mme Hinfray Juliette, représentante des parents d'élèves

1-Préparation de la rentrée 2022 et effectif:

L'effectif actuel de l'école est de 128 élèves.

Les prévisions pour la rentrée 2022:

A la date du 23 juin, les radiations sont au nombre de 4 et les inscriptions sont de 18 : 1 TPS, 15 PS, 1 MS, 1 GS. 16 départs en CM2 vers le collège Lavalley.

La commission affaires scolaires s'est réunie le vendredi 29 avril à la mairie : 3 demandes de dérogation ont été étudiées : 2 avis favorables pour les motifs suivants : fratrie et lieu d'habitation proche de l'église de Saint Georges Montcoq et 1 refus pour un enfant de Villiers Fossard.

Une fratrie de 3 enfants devraient s'inscrire en mairie.

L'effectif de la rentrée est à ce jour de 126. L'effectif se maintient.

Répartition par niveau :

niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total prévu
effectif	1	19	11	14	16	12	16	18	19	126

Ces chiffres sont susceptibles de changer jusqu'au jour de la rentrée.

Les effectifs de GS, CP et CE1 sont plafonnés à 24 élèves par une réforme gouvernementale.

L'équipe enseignante reste stable.

A la date d'aujourd'hui, l'équipe enseignante a ébauché un projet de répartition qui peut être modifié à la pré rentrée en fonction des inscriptions. Mme Hamelin rappelle que la répartition des élèves se fait en équipe. Cette étape prend du temps et tout le monde veille au mieux pour le bien-être des enfants. Il est impossible de prendre en compte les demandes particulières des familles (enseignant spécifiques)

une classe de TPS- PS-MS à 24: Mme Osmond

une classe de MS-GS à 21 : Mme Montaufray

une classe de CP à 16 : Mme Segovia

une classe de CE1-CE2 à 19 : Mme Tchobo

une classe de CE2-CM1 à 22 : Mme Pupet

une classe de CM1-CM2 à 24: Mme Hamelin

Trois niveaux vont être séparés les MS, CE2 et les CM1.

L'accueil des TPS et PS : Mme Hamelin propose aux familles de venir le vendredi matin pour faire l'admission et une visite sur le temps scolaire.

2. Le projet d'aménagement de la cour de l'école maternelle

Le projet initial d'aménager la cour a été repensé depuis la visite des partenaires du projet le mercredi 24 novembre. L'école peut disposer du terrain situé à l'arrière du bâtiment et avoir ainsi une cour déjà végétalisée et ombragée. La mairie va délimiter par un grillage la nouvelle cour. L'équipe enseignante et la mairie ont établi ensemble les limites. La nouvelle cour devrait être disponible à la rentrée.

Les aménagements réalisés : le mur végétal, le carré jardin et le vivarium.

3. Le projet d'école

Pour l'axe 1 intitulé améliorer la compréhension orale dont l'objectif retenu par l'équipe est Ecouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte, les résultats aux évaluations nationales de septembre 2021 des CP sont satisfaisants. Sur 16 enfants, 2 élèves sont fragiles. Au niveau des CM2, 2 élèves sur 16 n'ont pas validés la compétence attendue à la fin du cycle 3.

Pour l'axe 2 intitulé rencontres en anglais dont l'objectif est Eveiller à la diversité linguistique et prendre part à une conversation. Les rencontres n'ont pas été réalisées dans la mesure où le protocole sanitaire est en vigueur. L'équipe a investi dans une méthode proposée par Jocatop avec des fichiers audio. En fin de CM2, les élèves sont capables de réaliser une conversation autour du thème se présenter : dire son nom, son âge, sa classe, sa date d'anniversaire, sa famille, son animal domestique, son adresse, sa matière préférée, la date et la météo.

Pour l'axe 3 intitulé mieux se connaître dont l'objectif est de renforcer le partenariat avec les familles, le protocole covid a malheureusement limité les contacts. L'équipe souhaite associer les parents dans le projet d'aménagement de la cour de maternelle en réalisant des chantiers paysagers. Pour l'année prochaine, il faudrait réaliser un trombinoscope des représentants des parents d'élèves afin que les parents puissent les identifier. Revoir avec l'APE pour faire aussi une photo des membres et diffuser les comptes rendus des réunions.

4. Les projets pédagogiques

La sortie à Montmartin Sur Mer de 3 jours avec 2 nuitées : Les élèves du CE2 au CM2 sont partis du lundi 23 mai au mercredi 25 mai 2022. Les élèves ont pu bénéficier de deux séances de char à voile et d'activités de découverte du milieu marin : découverte de la dune (les plantes et la protection de l'environnement), découverte du havre de Régnéville et découverte de la laisse de mer. Le séjour s'est bien passé. Les conditions météorologiques étaient favorables pour faire du char à voile. Les enfants ont bien mangé.

Le projet planète manche pour les CP est sur le thème de la flore autour de l'école et du marais. Les enfants ont étudié la haie bocagère et les arbres à travers les cinq sens. Le projet a abouti à la construction d'un mur végétal et la mise en place d'un carré jardin. Les cabanes en osier seront construites fin septembre – début octobre avec les CM. Les CP sont sortis à Rémilly pour étudier le marais.

Le projet planète manche pour les CE1-CE2 est sur le thème de la faune (les petites bêtes et les lombrics) autour de l'école et de la mare. Les enfants ont installé un vivarium dans la cour et les maisons à insectes vont être installées prochainement. Lors de la sortie à Remilly, les enfants ont pêché des petites bêtes et des larves.

Les classes de CP-CE-CE1 sortiront lundi 27 juin à la ferme musée du cotentin à Sainte Mère l'Eglise ainsi que les classes de TPS-PS-MS et GS le mardi 28 juin.

La natation : Les élèves du CP au CM2 ont pu bénéficier de 7 séances de natation au lieu de 6 prévues initialement au centre aquatique de Saint-Lô. Les élèves de CP et de CE1-CE2 n'ont pas pu aller à la 7ème séance car un spectacle avait été programmé le mardi 3 mai avant la modification du planning de natation.

13 CM2 sur 16 ont validé l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN) et 3 CM1 de la classe de Mme Hamelin.

La sécurité piéton a eu lieu le lundi 2 mai pour les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. A l'aide d'un plan du

centre ville de Saint Lô, les élèves devaient trouver 4,5,ou 6 balises (selon leur niveau). Les balises sont des panneaux de signalisation affichés sur les devantures des magasins.

Le jardin : les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont rencontré 2 fois M Mauduit et 1 membre de l'association pour visiter les jardins à côté de l'école.

Les rendez-vous de la récré ont eu lieu du jeudi 2 mai au jeudi 24 juin. Les enfants ont bien aimé ces rencontres musicales avec des groupes locaux de qualité.

L'équipe enseignante tient à remercier les parents accompagnateurs présents aux sorties, l'association des parents d'élèves pour son implication qui permet le financement de nombreuses activités et les mairies de Saint Georges Montcocq, Mesnil Rouxelin et Rampan pour le financement des sorties.

5. Présentation des comptes de la coopérative : bilan

La situation du compte de la coopérative à la date du 3 juin est de 14 719,35 euros. Attention les chèques des sorties et des transports n'ont pas été débités. Il restera 6 030,26€

dons des familles : novembre 2021 : 2 045 €

Subventions des mairies : mairie de Saint Georges Montcocq : en attente mais prévu 2 500 €
en janvier 2022 : mairie du Mesnil Rouxelin: 800 €
en janvier 2022 : mairie de Rampan : 425 €

Subventions APE : versées en juin 2022 : en attente : 15 € par enfant : soit 1 920 €
en avril 2022 : 562,42 € pour Noël
en mai 2022 : séjour avec nuitées : 3 248,50€

Subventions conseil départemental (projets planète manche) : pour la classe de CP : 941,92 €
pour la classe de CE1-CE2 : 746,48€

Les actions de la coopérative : -photographe Ogier : bénéfices : 824,10€
-chocolats chevaliers d'Argouges : 341,31€
- entreprise Encore (bac de collecte de papier) : 4 levées : 33,66€
- kit écolier : but est non lucratif
participation famille : 948,34 €
facture majuscule : 954,21 €
pas de bénéfice pour la coopérative de - 5,87€

Le coût des transports septembre 2021 à mai 2022 : 1 150 €, Il manque les transports du mois de juin (sorties maternelles et des classes de CP-CE1-CE2).

le coût des spectacles au théâtre : 1 159€

le coût du séjour à Montmartin Sur mer : 9 677€
soit subvention APE : 3 248,50€ - coopérative : 3 248,50 – familles : 3 180€ (participation de 60€ demandée)

projet cour de récréation : 4 chaises : 59,60€

Carré jardin : 480,25€

Les goûters : Noël : pains au lait – pâtes de fruits – barres de chocolat – eau – jus de fruit – clémentines : 108,59€
carnaval : crêpes à la boulangerie de St Georges Montcocq : 174,80€ et jus de fruit:55,92€

jeux de cour pour la récréation : 1057€

Adhésion OCCE50 : 344,70€

6-La constitution du bureau de vote

Pour préparer les élections des représentants de parents d'élèves , un bureau doit être constitué lors du 3ème conseil d'école: composé de la directrice, d'un enseignant et de deux parents. Le bureau de vote se réunira pour organiser les élections: préparer les bulletins de vote, vérifier la liste des parents. Mme Hamelin, directrice, Mme Osmond, professeur des écoles, Mme Alexandre Nathalie et Mme Hinfray Juliette, représentantes de parents d'élèves constitueront le bureau. La date du jeudi 22 septembre à 17 h est arrêtée. La liste devra donc être prête pour le mardi 20 septembre 2022.

7. Informations diverses et questions des représentants de parents d'élèves

Pour clôturer la fin d'année, le pique-nique aura lieu le mardi 5 juillet à partir de 12h15. Les parents sont invités à venir partager ce moment.

La rentrée : le jeudi 1er septembre à partir de 8h20.

La réunion d'informations de l'école sera le jeudi 15 septembre 2022 à partir de 20 heures dans la salle des tilleuls.

Opération « un livre pour les vacances » : Le ministère de l'éducation nationale offre à chaque élève de CM2 quittant l'école primaire un livre à lire durant les vacances afin de renforcer le goût et la pratique de la lecture des futurs collégiens. Il s'agit d'un recueil de « Fables » de Jean de la Fontaine. Cet ouvrage sera remis par la directrice le dernier jour d'école.

Questions des représentants de parents d'élèves :

1) Quand la nouvelle cour d'école côté jardin sera-t-elle accessible aux enfants ? Quels en seront les aménagements ?
La réponse a été donné au cours de l'information sur le projet de la cour de récréation.

2) Est-il possible de mettre en place un peu plus d'ombre dans la cour (côté CP-CE1-CE2) en période de forte chaleur ?
Exemple une grande toile tendue. Ce projet fait partie des aménagements pour la cour de récréation.

3) Lors du précédent conseil d'école il avait été évoqué les gestes brusques d'un membre du personnel à l'égard d'un enfant lors du temps de pause de la cantine. La mairie a-t-elle pu traiter le sujet avec la personne en question afin d'éviter que cela se reproduise ?

Mme Rey-Dorène rencontre le personnel régulièrement et un rappel sur l'attitude et le langage à avoir avec les enfants a été fait.

Mme Hamelin remercie les membres du conseil d'école.

La séance est levée à 19h50

La secrétaire de séance
Mme Hinfray Juliette

La directrice de l'école
Mme Hamelin Karine